

## Dispositions pour placer un silo sur votre chantier :

### Les autorisations

Vous devez obtenir l'autorisation :

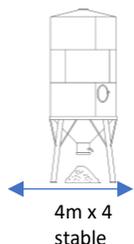
- **Administrative** (lorsqu'il est posé sur la voie publique ou sur le trottoir) ;
- et/ou du **propriétaire du terrain** (lorsqu'il est posé sur un parcelle privée)

### Une fondation suffisamment stable

Vous devez prévoir une surface de pose nivelée et stable.

**Surface :** d'au minimum 4mx4

**Si pas suffisamment stable :** prendre les mesures pour stabiliser la surface (ex : par un empierrement).



### Matériel à prévoir pour la répartition des charges et la mise à niveau

#### Matériel minimum :

##### Sur une surface de pose plate :

- 6 poutrelles en bois de 3m
- 12 voliges de 3m

##### Sur une surface de pose légèrement en pente :

- 24 poutrelles en bois d'1m
- 12 voliges de 3 m

En cas d'absence ou d'insuffisance de matériel, nous facturons les pièces que nous sommes en mesure de vous fournir. Si la fourniture n'est pas possible, nous refusons la livraison et nous vous facturons notre intervention

### Accès à l'électricité et à la distribution des eaux

Au pied du silo, vous devez prévoir :

#### - Électricité :

- 220V (monophasé ou triphasé) avec une allonge 3G2.5 de maximum 20m ou 380v (triphasé)
  - Pour les mortiers 8/2 M5, le monophasé est suffisant
  - Pour les mortiers au-delà ou égal à 12/4 M10, le triphasé est obligatoire
- Générateur ou câble d'électricité
  - Pour un monophasé 230v : un générateur de 8KVA minimum
  - Pour un triphasé 320v : un générateur de 12kva minimum
- Fiche de raccordement
  - monophasé : 1x fiche 2 pôles + masse 32 ampères : bleu femelle (SIL2666)
  - triphasé : 1x fiche 4 pôles + masse 32 ampères : rouge femelle (SIL2665)

#### - Eau :

- Pression : au minimum 3 bars
- Diamètre de conduit : 1" à 3/4" (1 pouce)

**GOBERT**  
**GROUPE GOBERT**  
**MATERIAUX**

# Consignes d'utilisation du silo



## Dispositions lors de l'installation du silo sur votre chantier :

- L'installation est faite uniquement **selon vos instructions**
- Vous ou une personne mandatée par vos soins doit être **obligatoirement présente** pour donner les instructions



Si des contraintes techniques ou situationnelles rendent le placement impossible ou malaisé, vous devez communiquer de nouvelles instructions au chauffeur et adapter les autorisations

## Durant la location du silo :

Vous devez veiller à

- La **signalisation routière** pour la sécurité des usagers (en cas de placement du silo sur la voie publique)
- L'**accessibilité du silo** par une voie carrossable à tout moment et sans risque, **à moins de 5 m** de l'installation
- Maintenir le silo **en bon état**
- **Avant de demander le remplissage du silo**, sonder le silo avec un maillet en caoutchouc. Le **mortier restant** ne doit pas dépasser le cône inférieur du silo.



**INTERDICTION de déplacer ou de manipuler l'installation !**  
Le cas échéant, vous devez nous commander cette intervention

## Votre responsabilité :

- De la réception jusqu'à l'enlèvement de l'installation
- Entièrement et exclusivement responsable de tout dégât causé à l'installation et par l'installation
- Nous notifier **IMMEDIATEMENT** de tout dommage partiel ou total à l'installation ou à ses accessoires, de toute panne, défectuosité ou anomalie



Toutes formes de réparation ou entretien doivent être réalisées par nos soins et vous seront facturés.

## La restitution ou le déplacement du silo

La reprise ou le déplacement du silo ne sont possibles que si :

- Soit, le silo est **vide**
- Soit, il ne contient de la marchandise que jusqu'à une hauteur de **60cm max** par-dessus le cône inférieur

Dans le cas contraire, nous refuserons d'intervenir et nous facturerons nos interventions.

Le silo doit être en **parfait état et entièrement nettoyé**. Dans le cas contraire, nous facturerons les réparations et/ou le nettoyage

**CONTACT : 065/22.08.40**  
**ou via mail [silo@gobertgroupe.com](mailto:silo@gobertgroupe.com)**